



Déclaration liminaire Réunion technique CNS du 28 mai 2021

Monsieur Rousseau,

La délégation UNSA/CGC se félicite que nous puissions discuter par anticipation des conditions de retour dans les services de nos collègues en ASA covid ou en télétravail, dont certains en télétravail sur 5 jours, depuis de nombreux mois.

C'est le signe que la situation sanitaire s'améliore, mais cela ne signifie pas que le coronavirus et ses variants ne circulent plus. Il faut que nous restions tous vigilants, que nous continuions à respecter les gestes barrières et que nous appliquions les mesures qui assurent la sécurité sanitaire de tous dans nos locaux.

Nous entrapercevons une sortie de crise, mais il ne faut pas brûler les étapes.

Le 26 mai 2021, la ministre de la fonction publique a publié une circulaire précisant notamment le calendrier de sortie du télétravail de crise. Nous demandons que la mise en œuvre de ce calendrier se fasse de façon mesurée et prudente.

À la DGFIP, Nous demandons que chaque situation soit regardée individuellement et que des réponses personnalisées soient apportées. La bienveillance et le bon sens doivent prévaloir, ainsi que la progressivité.

Il faut, pour chaque agent de la DGFIP, que cette période se passe dans la sérénité.

Il nous semble nécessaire, et si les conditions sanitaires continuent de s'améliorer, de reformer progressivement les collectifs de travail avant les congés d'été et surtout avant les changements qui vont intervenir au 1^{er} septembre avec souvent l'arrivée de nouveaux collègues.

Toutefois, cela ne peut se faire sans une réflexion en amont de chaque acteur, sans examen du fonctionnement de chaque service et surtout, sans un véritable dialogue entre le responsable du service et son équipe.

Qui revient, quand, dans quelles conditions ? Comment s'organise-t-on ? Est-ce que certains souhaitent conserver 2 ou 3 jours de télétravail par semaine ?

L'administration doit apporter tout son soutien aux chefs de service afin de les aider à reformer leurs équipes, dont certains membres doivent réapprendre à travailler ensemble.

Pour l'ensemble de ces raisons, afin de faciliter le retour sur site, nous sommes favorables à un télétravail de 2 ou 3 jours / semaine, combinant journées fixes et jours flottants en fonction des nécessités de présence dans chaque service (réunions de service, journées de réception du public, ...)

Chacun de nos collègues doit être assuré qu'il est attendu comme membre à part entière d'une équipe où chacune et chacun à sa place.